

Rapport annuel 2022

1. Organes de l'association

1.1. Assemblée générale

Invitée dans le canton de Genève en 2022, l'ARPS a tenu son assemblée générale les 26 et 27 mai dans les locaux de la direction de la santé. L'assemblée générale ordinaire a été l'occasion de présenter et de discuter les statuts révisés. Par ailleurs, le canton de Genève a présenté son plan cantonal pour la promotion de la santé et la prévention en mettant l'accent sur la collaboration interdépartementale. Enfin, le deuxième jour a été rythmé par un vif échange avec les représentations des organisations partenaires et par une discussion de groupe avec chacune d'entre elles portant sur les résultats du rapport de synthèse sur les analyses policy et le projet de communication futur.

1.2. Comité

En 2022, le Comité se composait comme suit :

Nom	Canton	Fonction	Attributions (non exhaustives, le comité peut attribuer d'autres thématiques au cas par cas)
Lysiane Ummel Mariani	NE	Présidente	Stratégie de nutrition
Christine Vögele	AG	Vice-présidente	Stratégie MNT
Stefan Christen	SG	Caissier	Prévention du tabagisme
Markus Fehlmann	UR		Prévention dans le domaine des soins

Le Comité s'est réuni pour cinq séances régulières (en partie en ligne) ainsi qu'une retraite d'une demi-journée.

1.3. Secrétariat

Le secrétariat n'a connu aucun changement de personnel au cours de l'année sous revue. Il est géré par Silvia Steiner (taux d'emploi, 25 %) avec le soutien de Franziska Casagrande (taux d'emploi, 35 %).

1.4. Conférences régionales

Trois à six séances ont eu lieu dans chaque région et une retraite ou une manifestation thématique d'une journée s'est tenue en Suisse centrale, en Suisse du Nord-Ouest et en Suisse latine.

Différentes thématiques au niveau technique et stratégique ont été débattues et traitées dans les régions : intégration future du groupe cible adultes aux PAC, financement de contributions structurelles, concept de l'intervention précoce, nouveaux produits nicotiniques, environnement et promotion de la santé, campagnes SantéPsy et « Wie geht's dir ? ».

La directrice a participé au moins deux fois aux séances des quatre conférences régionales.

1.5. Organisations partenaires

En 2022, les représentations des huit organisations partenaires (cf. point 2.4 plus bas également) ont participé à une ou à plusieurs séances de l'ARPS (assemblée générale, journée d'automne, séance du Comité avec organisations partenaires) :

1.6. Organe de révision

Les déléguées suivantes ont vérifié les comptes en 2022 :

- Martine Bouvier Gallacchi (TI)
- Tania Larequi (VD)

2. Principales activités

En 2022, les activités ci-dessous ont permis à l'ARPS de poursuivre son but et de réaliser ses objectifs annuels.

2.1. Renforcement des mesures policy et structurelles

La « description des fonctions des délégué·e·s de l'ARPS » adoptée en 2021 et la stratégie de l'ARPS ont été portées à la connaissance du Comité directeur de la CDS et de l'Assemblée plénière de la CDS. Une rencontre entre les présidences de la CDS et l'ARPS a également eu lieu au préalable.

Afin de discuter des recommandations et de les compléter, un atelier – rassemblant non seulement dix représentations cantonales (membres de l'ARPS et de la CDCA des cantons AG, BE, BL, FR, JU, LU, NE, OW, SO, ZH), mais également les représentations de l'OFSP et de PSCH – a eu lieu dans le cadre d'un mandat visant à établir le rapport de synthèse sur les analyses policy cantonales, lancé conjointement par Promotion Santé Suisse et l'ARPS. Assorti d'une prise de position des commissionnaires (PSCH, OFSP, CDCA, ARPS), le rapport a été envoyé en automne avant d'être présenté puis discuté dans le cadre de deux webinaires organisés par PSCH.

Un groupe de travail composé des représentations de l'ARPS et de la CDCA a élaboré des recommandations relatives au financement structurel à l'attention des fournisseurs de prestations, en particulier des ONG nationales. Elles seront présentées aux membres des deux conférences début 2023 puis mises à disposition des cantons.

2.2. Renforcement de la communication interne et externe

2022 est marqué par l'envoi de trois newsletters aux membres et organisations partenaires ainsi que de divers mailings thématiques.

Le projet « communication interne/institutionnelle » de l'ARPS a été lancé. Le Comité de l'ARPS a défini les objectifs et la marche à suivre. Un mandat visant à accompagner le projet a été confié à Polsan. Une séance de lancement avec le comité et les mandataires a lieu en janvier 2023.

Lors de sa retraite en automne, le Comité s'est en outre penché sur le projet prévu avec PSCH et qui concerne la communication dans le domaine de la promotion de la santé. Sur la base d'un premier brainstorming réalisé par les membres dans le cadre de l'assemblée générale à Genève, le Comité a élaboré les premières directives avant d'en discuter avec les collaborateurs de PSCH chargés du projet en question. La mise en œuvre du projet est prévue pour le courant de l'année 2023/2024 seulement.

2.3. Journée d'automne de l'ARPS et de la CDCA

Organisée conjointement avec la CDCA, la journée d'automne a eu lieu le 24 novembre 2022 à Berne. Il y a quelques années, les deux conférences ont décidé d'organiser ensemble la journée d'automne tous les deux ans. Le but est d'accroître les synergies et la coopération en ce qui concerne les thématiques communes entre les deux conférences et entre les cantons.

Le programme se voulait varié et représentait l'étendue des thématiques concernant les interfaces du domaine des addictions, de la prévention et de la promotion de la santé. Ont été discutées dans le cadre de brefs exposés et d'ateliers les thématiques suivantes : future orientation stratégique MNT et Addictions, intervention précoce, protection de la jeunesse, communication nationale, plateforme Prevention.ch, coopération avec les communes.

2.4. Mise en réseau et collaboration avec les organisations partenaires nationales

L'ARPS a entretenu des contacts réguliers avec ses partenaires. Des séances d'échange ont eu lieu entre le secrétariat et des collaboratrices et collaborateurs des organisations partenaires d'une part et,

d'autre part, les représentations de celles-ci ont également participé à certaines conférences régionales, à l'assemblée générale et à la journée d'automne. Un grand nombre de thématiques ont été traités ensemble :

- **PSCH** : groupe d'accompagnement des programmes d'action cantonaux, groupe d'experts PDS et autres séances d'échange, conférence de promotion de la santé, sounding board pilote PAC pour le groupe cible adultes, entre autres ;
- **OFSP** : mise en œuvre des stratégies MNT et Addiction (p. ex. plateforme SELF, plateformes d'échange RIL/KAD, rencontres partenaires MNT, organe partenaire Addiction) ;
- **OSAV** : plan d'action de la Stratégie suisse de nutrition, participation au forum, siège au sein du groupe d'accompagnement permettant des évaluations ;
- **Réseau Santé Psychique Suisse** ;
- **CDCA** : traitement conjoint de différentes thématiques : p. ex. coopération avec le FPT, future campagne de prévention contre l'alcool, recommandations relatives aux financements structurels par les cantons, extension de l'outil de formation JALK ;
- **Santé publique Suisse** : échange avec la coordinatrice du groupe spécialisé Promotion de la santé et participation à une analyse des besoins ;
- **Radix** : jury et présélection régionale prix « Commune en santé – ville en santé » ;
- **Addiction Suisse.**

2.5. Collaboration à la mise en œuvre de la stratégie MNT

Groupe de mesures 1 : promotion de la santé et prévention destinées à la population – soutien aux cantons dans la mise en œuvre de programmes et projets cantonaux

Deux représentations de chaque région de l'ARPS et la directrice de l'ARPS participent au groupe d'accompagnement PAC de Promotion Santé Suisse. La directrice a de plus entretenu des échanges, environ un mois sur deux, avec Chiara Testera, responsable de l'équipe PAC et avec Reto Kälin, responsable des relations partenaires PSCH, afin de coordonner les activités et de les adapter aux besoins des cantons.

Plusieurs membres de l'ARPS de toutes les régions ont participé à l'élaboration des conditions de l'intégration future du groupe cible adultes aux PAC au sein d'un sounding board de Promotion Santé Suisse.

Dans le cadre du renforcement de la collaboration avec les communes, une enquête a été lancée avec le soutien des secrétariats de l'ARPS et de la CDCA auprès des cantons et du matériel de PSCH et de l'OFSP a été mis à disposition.

Les membres de l'ARPS ont régulièrement été informés de l'avancement des travaux concernant l'élaboration de l'outil « Facteurs de succès des programmes cantonaux » par les soins de la CDS, de l'OFSP, du FPT et de PSCH. En outre, plusieurs membres de l'ARPS ont donné leur appréciation concernant le prototype de l'outil lors d'une présentation en ligne.

Groupe de mesures 2 : prévention dans le domaine des soins (PDS)

Dans le cadre du développement stratégique du domaine PDS 2025+, les deux membres du groupe d'experts PDS (une représentation de l'ARPS et une autre de la CDCA) et une représentante de l'AMCS ont échangé dans le cadre d'une réunion en ligne. Par ailleurs, ils ont participé à un atelier destiné aux parties prenantes et soutenu PSCH dans l'adaptation du formulaire et de la marche à suivre visant à impliquer les cantons dans le processus de promotion des projets.

La [plateforme de promotion de l'autogestion SELF](#) sur le thème « Promouvoir la compréhension commune : comment y parvenir? » s'est tenue pour la cinquième fois le 8 novembre 2022. L'ARPS est représentée dans le groupe de pilotage au côté de la CDCA et de la GELIKO.

2.6. Stratégie de nutrition

L'ARPS soutient la mise en œuvre du plan d'action de la Stratégie suisse de nutrition. Les informations de l'OSAV, concernant notamment le forum et les activités programmées, ont été transmises aux membres de l'ARPS par des mailings, une newsletter et lors de l'assemblée générale. Le secrétariat et le comité ont en outre commenté les projets relatifs à la campagne.

La directrice de l'ARPS a participé à deux tables rondes sur la thématique du Nutriscore.

2.7. Autres activités

Représentant les intérêts des cantons au sein de différents organes et groupes de travail (cf. annexe : Vue d'ensemble des organes où l'ARPS est représentée), l'ARPS a régulièrement échangé avec d'autres acteurs. Conformément à l'analyse des besoins effectuée auprès des cantons, un échange avec diverses organisations a notamment été lancé dans le domaine de la prévention du tabagisme et de la dépendance à la nicotine. Le but est d'étendre l'outil de formation en ligne JALK au domaine du tabac.

Le renforcement de la collaboration et la communication entre les cantons et le FPT passe par une délégation de représentantes et représentants de l'ARPS et de la CDCA, composée pour échanger à l'avenir de façon régulière avec le FPT.

3. Comptes annuels

Les comptes annuels 2022 font apparaître 105'120.69 CHF de dépenses et 125'660.00 CHF de recettes. Il en résulte un bénéfice de 20'539.31 CHF.

Les dépenses se répartissent comme suit : frais de personnel (79.72 %), dépenses de manifestations (10.19 %), dépenses/frais de déplacement du secrétariat (1.47 %), frais d'équipement et administratifs (2.32 %) site Web (1.39 %), dépenses/frais de déplacement des groupes régionaux (3.01 %), ainsi que mandat (1.9 %).

Les recettes proviennent des cotisations des membres (16.71 %), de PSCH (51.42 %), des contributions de l'OFSP (27.85 %) et de l'OSAV (4.02 %).

4. Conventions

La collaboration avec la **CDS** (la directrice de l'ARPS est aussi cheffe de projet à la CDS) assure la coopération entre les niveaux politique et technique.

Les trois conventions de soutien et de collaboration avec l'**OFSP**, **Promotion Santé Suisse** et l'**OSAV** ont été conclues en 2021 pour une durée de quatre ou trois ans.

5. Perspectives

Les travaux entamés en lien avec les recommandations issues de l'analyse de la situation tant dans le cadre de l'orientation stratégique que dans l'organisation opérationnelle du travail se poursuivront en 2023.

À l'occasion de sa retraite du 8 septembre 2022, le Comité a défini la planification des priorités 2023/2024 en proposant aux membres les thématiques centrales et les objectifs annuels suivants :

- la **communication** interne et externe est précisée et appuie les trois principaux objectifs de l'ARPS ;
- les mesures **policy** / structurelles sont renforcées ;
- l'intégration de la **phase de vie adulte** dans les PAC est clarifiée ;
- le **financement structurel** : adoption et envoi des nouvelles directives et, si nécessaire, poursuite du traitement/de la discussion au niveau intercantonal et dans le cadre d'échanges avec les agents payeurs (PSCH, OFSP) ;
- le traitement et le renforcement du **thème de la compétence en matière de santé** en collaboration avec d'autres acteurs.

Comme jusqu'ici, l'ARPS représentera et coordonnera les intérêts et les demandes des cantons au niveau national et participera activement à la mise en œuvre de la seconde moitié des stratégies nationales MNT, Addictions et Nutrition.

Par ailleurs, l'ARPS accompagnera l'évaluation de la stratégie MNT 2017–2024 et les travaux en suspens en vue des possibles stratégies subséquentes dès 2025 et fera valoir les intérêts et les demandes des membres et des cantons dans les limites de ses possibilités.

Le Comité remercie ses membres et partenaires de leur confiance et de leurs précieux soutien et collaboration au long de cette année exceptionnelle.

Berne, mars 2023

Annexe : Vue d'ensemble des organes où l'ARPS est représentée

Silvia Steiner y siège en tant que représentante de l'ARPS et/ou de la CDS ainsi que d'autres membres de l'ARPS dans les organes selon la liste ci-dessous.

État : décembre 2022

Titre	Fréquence	Personne de contact
Groupe de travail MNT groupe de mesures 1 (CDS en tant qu'organe responsable)	Env. tous les 2 mois	CDS, Silvia Steiner
Organes responsables Plateformes d'échanges Suisse alémanique (KAD) / Suisse romande (RIL)	2-3 x par an	OFSP, Sophie Barras-Duc
Groupe de pilotage Plateforme de promotion de l'autogestion SELF	2-3x par an	OFSP, Nadine Stoffel
Plateforme institutionnelle Gestion de la santé en entreprise GSE	1x par an	OFSP, Kathrin Favero
Organe partenaire Addictions (Stratégie Addictions)	1-2x par an	OFSP, Simona de Berardinis
Sounding board Projet CDCA « Base pour le pilotage dans le domaine de l'aide aux personnes dépendantes » (HSLU)	1-2x par an	Tanja Iff, CDCA
Rencontres partenaires MNT	1x par an	OFSP, Roy Salveter
Échange OFSP – Alliance pour la santé en Suisse – CDS	2x par an	OFSP, Marianne Jossen
Groupe d'accompagnement PAC	2x par an	PSCH, Chiara Testera
Comité de programme Conférence nationale sur la promotion de la santé (PSCH)	3-4x par an	PSCH, Manon Delisle et Isabel Perego
Groupe d'experts PDS	2x par an	OFSP, Alberto Marcacci
Comité de pilotage Réseau Santé Psychique	4x par an dont une retraite	RSP, Alfred Künzler et Annette Hitz
Groupe de résonance pour groupe parlementaire Santé psychique	2x par an	Pro Mente Sana
Comité de pilotage Programme pour l'enfance et la jeunesse FPT	3x par an	FPT, Rita Bürgi
Groupe d'accompagnement « L'école bouge »	1x par an	Swiss Olympic
Jury « Communes en santé »	1 réunion tous les 2 ans	Radix
Groupe de résonance « L'école en action »	1x par an	PSCH / Radix
Réseau « Délégués à la promotion de la santé et à la prévention dans les écoles » de la CDIP	1x par an	Linus Schärer, CDIP